FRC 2.10157 [Denisart] 10157

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 11409

ADRESSE

De citoyens de la commune de Laon au Conseil des Cinq-Cents, suivie du discours prononcé par le représentant du peuple DENISART, *après la lecture de cette adresse.*

Séance du quatrième jour complémentaire an 7.

Les citoyens de la commune de Laon, soussignés, aux membres composant le Conseil des Cinq-Cents.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

La trahison organisée par-tout, les fripons et les dilapidateurs ouvertement protégés, les royalistes levant un front audacieux, les émigrés circulant impunément sur toute la surface de la République, nos ames les puissances alliées devenues la proie des Autrichiens et des Austro-Russes, nos frontières à la veille d'être envahies par ces féroces ennemis, les républicains égorgés sur plusieurs points de la République, et menacés sur tous les autres; les associations politiques

THE NEWBERRY LIBRARY

enfin, qui seules pouvoient, au milieu de ces désastres, environner le Corps législatif comme d'un rempart formidable contre tous les ennemis de la République, sous quelque forme qu'ils se présentent, ces associations non-seulement avilies et méprisées, mais réduites à la plus absolue nullité : telle est en abrégé la fâcheuse situation de la République.

Eh bien ! citoyens législateurs, voulez-vous arracher notre infortunée patrie à ces malheurs incalculables qui semblent fondre sur elle de toute part? Il n'est qu'un seul moyen : c'est, en reprenant cette attitude fière et menaçante qui convient aux représentans de la grande nation, de vous corroborer de l'énergie que vous trouverez dans les Républicains qui composeront les associations politiques, rendues à cette dignité qui convient à des hommes libres. Il est donc instant et plus que jamais urgent, d'organiser définitivement ces associations ; un plus long retard entraîneroit infailliblement la perte de tous les Républicains, votre propre ruine . . . . . ; et dans cet état de crise, qui n'est peut-être pas malheureusement éloignée, ce seroit à vous qu'il seroit demandé compte de tant de défaites, de tant de désastres et de tant de massacres. Nous n'ignorons pas que depuis quelque temps vous vous occupez de cet objet ; mais écartez toutes les motions incidentes, qui n'ont d'autre but que de retarder l'organisation de ces associations.

Le temps de dire de grandes vérités est arrivé. Vous ne devez voir, comme nous, dans ceux qui font ces propositions incidentes, que l'effet de la crainte ou de la pusillanimité ou de la perfidie. Organisez donc, sur-le-champ, citoyens législateurs, ces associations ; mais organisez-les en leur donnant toute cette latitude qui les mette à même de déployer ces lumières et cette force dont vous avez plus que jamais besoin vous-

mêmes, pour sauver le vaisseau de la République.

Tous les républicains ont les yeux sur vous en ce moment ; ils attendent avec la plus vive impatience votre décision, comme le signal de la réunion fraternelle de tous les sincères amis de leur patrie, comme l'époque du salut de la République, de son triomphe et du vôtre.

Salut et respect.

(*Suivent les signatures.*)

DISCOURS DE DENISART.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

Les pétitionnaires exposent des vérités malheureusement trop évidentes.

Oui, les pays alliés sont envahis ou livrés, les frontières menacées, la guerre civile allumée sur différens points, les fonctionnaires publics, les acquereurs de biens nationaux assassinés, les bandes royales organisées, les patriotes égorgés ou frappés : isolés et dans la triste retraite où on les a réduits, il leur est même défendu de laisser échapper les accens de la douleur que leurs ames républicaines éprouvent plutôt encore à la vue des dangers de la patrie que par l'injustice qui les poursuit. Si dans un moment de péril ils s'avancent à la voix des magistrats, bientôt on suspecte leurs démarches et leurs intentions ; ils sont rudoyés, bourrelés, et on crée pour eux un nouveau système de proscription et de terreur dont l'action repousse et criminalise même ce dévouement civique, ces idées libérales et ces élans sublimes qui ont marqué les beaux jours de la révolution française et assuré dans tous les temps le triomphe de la liberté.

Les finances ont été dilapidées, le sang des braves

vendu ; on s'est abreuvé des sueurs du peuple, on a trahi ses intérêts et sa confiance, et du sommet de la gloire et de la prospérité on a précipité la France dans un état d'appauvrissement et de défectuosité qui l'expose à supporter le joug humiliant de la monarchie et de la servitude.

L'opinion publique, cette puissance suprême, s'est faite entendre ; le senat même a signalé les traîtres, les dilapidateurs et les auteurs des maux qui couvrent la patrie ; leur punition et une régénération salutaire, demandées partout à grands cris, avoient été promises solemnellement ; déja un rayon d'espérance réchauffoit les ames, et le Corps politique sembloit être rendu à la vie : mais vaine promesse, trompeuses espérances, fatale réalité ! la justice n'a plus de force, son bras est paralysé, la vertu vaincue, le crime triomphe, et la confiance dirigée un instant vers l'autorité publique, recule indignée et flottant dans une nouvelle perplexité.

L'adulation entoure la puissance et l'égare au gré de ses passions diverses ; un cercle corrompu et corrupteur en ferme les avenues à la franchise et à la vérité dont l'abord est moins flatteur ; le système d'égalité se détruit insensiblement, et aujourd'hui on argumente d'un nom comme d'un principe constant et sûr ; on vous parle avec emphase d'hommes qui ont longtemps figuré aux premiers postes, et il semble que ce soit un despect que de mettre une opinion à côté de la leur.

Je ne veux point éloigner d'eux les témoignages de l'estime et de la reconnoissance nationale, je n'accuse pas leurs intentions, je sais apprécier les services qu'ils ont rendus sur le grand théâtre de la révolution ; mais, s'ils connoissent plus particulièrement la marche tortueuse de la politique, j'ai, plus rapproché du peuple et honoré de

sa confiance, recueilli ses plaintes amères et justes sur l'administration publique dont il leur a délégué l'exercice: je les dépose dans le sein du Conseil.

Le peuple a renversé un trône antique, rétabli ses droits et sa puissance sur les débris hideux de la monarchie; ses mandataires expriment sa volonté souveraine: mais il n'a pu leur conférer le droit inhérent à chacun de ses membres de manifester sa pensée verbalement et par écrit, de se réunir pour s'éclairer mutuellement et librement, de raisonner, de consulter, de censurer même les actes du gouvernement, en un mot, d'énoncer son opinion pour le plus grand bien de tous; et certes elle arrivera toujours pure au centre commun dès qu'elle sera passée au creuset d'une discussion franche et fraternelle dans une réunion patriotique.

Et cependant ce droit précieux, indélébile, consacré par le pacte social, fait encore la matière d'un problême dont le Conseil n'a pu trouver la solution; ce droit est maintenant illusoire, ou du moins le peuple ne peut en jouir sans s'exposer aux coups arbitraires de l'autorité qu'il a créée pour en protéger l'exercice. N'a-t-on pas vu naguères torturer la lettre de la constitution pour assimiler à des conspirateurs dont les plans et les projets sourdement ourdis peuvent, par une explosion prompte et générale, détruire le gouvernement, des écrivains périodiques et les membres de réunions s'occupant de questions politiques, dont les réflexions et les actes publics n'ont pas les caractères d'urgence ou de péril imminent qui, seuls, peuvent déterminer l'application de l'art. 146 de la constitution?

Dépositaires de la constitution et des droits du peuple vous ne souffrirez pas qu'on y porte atteinte sous de vains prétextes, ou par une interprétation erronée de

la règle fondamentale qui doit les garantir. Il vous appartient d'en déterminer le sens d'une manière précise et claire, afin que l'opinion particulière ne puisse, sur des doutes ou des équivoques, être substituée au vœu général, et l'arbitraire, à la loi commune. Cet objet mérite toute votre attention; mais si vous ne pouvez maintenant aborder ce point important de la législation, du moins organisez les sociétés politiques, et la chaine monarchique qui s'étend sur la surface de la République sera rompue; les assassins et les brigands royaux, sans direction, seront signalés et punis, et leurs desseins mêmes découverts avant l'exécution.

Ouvrez les sociétés politiques, le peuple le demande, la constitution le veut et le bien public l'exige.

Dans ces réunions civiques, les passions généreuses seront stimulées; on y parlera de la patrie, de la liberté; les ames s'agrandiront avec les dangers, l'œil actif et fidèle du maître nous garantira des nouveaux abus et des vols publics; le sentiment de soi-même et de sa propre force, le besoin de vaincre les esclaves, de rétablir la gloire et la prospérité nationale, de réaliser enfin le bonheur commun, enflammeront tous les cœurs et enfanteront des prodiges de désintéressement, de sacrifices et de courage.

Je demande 1°. la mention honorable de l'adresse au procès-verbal, 2°. que la discussion sur l'organisation des sociétés s'occupant de questions politiques soit mise demain à l'ordre du jour.

Nota. Le Conseil a adopté les propositions, et ordonné l'impression de l'adresse et du discours.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Vendémiaire an 8.